N°	1	7	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE

OBJET : NATURA 2000 Conduite du dossier NATURA 2000 en l'absence de M. BILLARD DATE DE LA CONVOCATION : 16 mars 2009 (2ème convocation suite à l'annulation du CA du 20/03/09 faute de quorum) NOMBRE DE DELEGUES : En exercice 15 Présents 6 Votants 6	L'an deux mil neuf Le lundi 30 mars à 9 h 30, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY. *Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 20 mars 2009, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint* Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, MM. AUBRY, BIGNON, MAQUET, PECQUERY, SENECAL. Absents excusés : Mme, HUREL, MM. ARCILLON, DECORDE, DUHAMEL, JACOB, JUMEL, LOIN, MAUGEZ, VANSEVENANT (pouvoir à M. Pecquery) - **<u>NATURA 2000 – indisponibilité de M. BILLARD</u>** *Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration donne son accord pour que le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (CSNP), en collaboration avec la DIREN Picardie et l'EPTB Bresle, travaille à la mise en place des contrats NATURA 2000 pressentis par l'EPTB Bresle avant l'indisponibilité de M. BILLARD.* *La prestation du CSNP est financée dans le cadre d'une convention établie annuellement entre la DIREN et le CSNP. L'EPTB Bresle prendra à sa charge certaines tâches administratives (échanges avec les propriétaires de sites…).* *Par ailleurs, suite à l'avis de la DIREN Picardie, le conseil d'administration souhaite attendre le retour de M. BILLARD pour la mise en œuvre d'autres actions sur ce dossier.*

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY